ATE Vaud
Rapport d'activités 2019

Pour une mobilité
d'avenir

ate

Sommaire

Le mot du Président	3
Quelques données sur la section vaudoise	4
La vie de la section	5
Dossiers suivis durant l'année 2019	8
Oppositions et observations	10
Participations à des groupes de travail et commissions	14
L'ATE au niveau suisse	19

© ATE Vaud, juin 2020

Le mot du Président

Chères et chers membres,

L'année 2019 : on aurait dû et voulu s'en rappeler comme d'une année importante pour les transports, avec différentes actions menées par l'ATE Vaud et plusieurs mesures prises dans ce domaine.

Nous avions ainsi commencé avec plusieurs démarches visant à assurer le nombre de billets dégriffés mis à disposition par les CFF. Alors que le début d'année 2019 avait soudainement montré une baisse significative dans leur offre, nous sommes intervenu.s auprès des CFF et de Monsieur Prix afin d'en garantir l'accessibilité. Notre démarche, liée à celle de Monsieur Prix lui-même, a finalement permis de garantir et augmenter les billets ainsi mis à disposition.

Par la suite, nous sommes également intervenu.e.s après la publication du Plan OPair Lausanne-Morges concernant la qualité de l'air. Face à un plan qui pêche toujours par manque d'ambition malgré le temps écoulé depuis la dernière version (10 ans), et n'offrant toujours pas la place nécessaire à la mobilité douce, nous avons communiqué notre déception au canton.

L'année s'est poursuivie sur des notes plus positives, d'abord par un refus portant sur le parking sous-terrain de Vevey, puis par différentes pétitions visant à réduire l'impact du trafic individuel motorisé en ville et par le développement des sorties autoroutières. Enfin, nous avons eu le plaisir d'accueillir en fin d'année notre nouveau Secrétaire général – Romain Pilloud – qui est venu remplacer Valérie Schwaar, partie sous de nouveaux cieux professionnels après de nombreuses années passées à porter l'ATE Vaud. Je profite de l'occasion pour la remercier vivement pour son engagement.

Tout ceci prend aujourd'hui une nouvelle tournure avec le chamboulement complet dû au coronavirus. Ce chamboulement, sur tous les domaines, aura naturellement fortement impacté les transports – à la fois par une réduction temporaire du trafic, mais également par une forte pression mise sur les transports publics. Nous sommes maintenant à l'aune d'une période emplie d'incertitudes, dans laquelle nos actions et votre engagement à nos côté sont plus que jamais essentiels. Ensemble, nous continuons ainsi à agir en faveur d'une mobilité plus durable, plus respectueuse et plus efficace, y compris dans cette année 2020 déjà bien entamée.

Merci pour votre soutien continu, qui nous permet de défendre la mobilité de demain, plus durable et respectueuse de l'environnement, tout comme de notre santé et notre qualité de vie.

David Raedler, président de l'ATE Vaud

Quelques données sur la section vaudoise

Comité vaudois en 2019

David Raedler, président, avocat, conseiller communal, Lausanne

Yves Filippozzi, vice-président,architecte, conseiller communal, Saint-Légier

Pierre-Georges Gay, caissier, constructeur de bateaux, Préverenges

Florian Abbet, ingénieur, conseiller communal, Pully

Samuel Bendahan, économiste, conseiller national, Lausanne

Ulrich Doepper, architecte, Lausanne

Samuel Obi, ingénieur, conseiller communal Aigle

Luc Recordon, ingénieur et avocat, municipal, Jouxtens-Mézery

Daniel Senn, architecte, Lausanne

Muriel Waeger, directrice romande pour les faitières LGB, Yverdon-les-Bains,

Jose Ibarra, chargé de projets de recherche en mobilité à l'EPFL et à l'UNIL,

Secrétaraire général

Romain Pilloud, conseiller communal, Montreux

En 2019, le comité s'est réuni à 10 reprises à Lausanne, à l'étude de Me Raedler.

Le secrétariat général de la section a été assuré par Valérie Schwaar jusqu'au 31 octobre 2019. Depuis le 1er novembre, Romain Pilloud est le nouveau secrétaire général.

Nombre de membres en 2019

ATE Vaud	7561 (7428 en 2018)
ATE Suisse	99438 (101'489 en 2018)

Adresse de la section ATE Vaud

Case postale 109, 1001 Lausanne
Téléphone (secrétariat) : 021 323 54 11
Courriel : info@ate-vd.ch
Site internet : www.ate-vd.ch
CCP : 10 - 6231 – 6

ATE Suisse

Aarbergergasse 61
Case postale 8676
3001 Berne

Téléphone: 031 328 58 58
Fax: 031 328 58 99
E-Mail: ate@ate.ch
Site web: www.ate.ch

La vie de la section

Interviews

Le secrétariat est régulièrement contacté pour répondre à des questions posées par des étudiants ou des chercheurs (UNIL, EPFL, HES, Gymnases) sur des sujets liés à la mobilité ou à l'environnement dans le cadre de travaux de recherche ou de mémoires. La section prend aussi position dans les médias sur des sujets d'actualité ayant trait aux transports par le biais de communiqués de presse (voir liste ci-dessous), répond à des demandes de journalistes (réactions à des sujets d'actualité).

Site internet www.ate-vd.ch

La section vaudoise a procédé à la refonte complète de son site internet. Une nouvelle architecture, plus claire et surtout un site dit « responsive » permettant une lecture et une navigation optimisée pour tout type d'appareil (smartphones, tablettes, ordinateurs, etc.) ainsi qu'un désherbage des dossiers qu'il comporte.

Ce nouveau site est désormais hébergé chez le même hôte que le site de l'ATE Suisse et de nombreuses sections. L'ATE Vaud profite ainsi de la ligne graphique de l'ATE et d'un suivi technique de la part des responsables informatiques de l'ATE Suisse.

Il est régulièrement mis à jour pour offrir un reflet des actions et actualité politique de la section. Il comporte une rubrique Agenda énumérant les activités de l'ATE et de ses partenaires.

D'autre part, la section anime une page Facebook ainsi que des comptes Twitter et Instagram régulièrement alimentés avec des éléments d'actualité.

www.ate-vd.ch

Présentation

Une conférence a été donnée aux HEC à l'UNIL (OIKOS) pour présenter l'ATE Vaud et les enjeux liés à la mobilité durable.

Actions

Dolce Riviera : L'ATE a tenu un stand à Montreux à l'occasion de la Journée de la mobilité, organisée par les communes de la Riviera, ainsi qu'une bourse aux vélos d'occasion à la Tour-de-Peilz.

Colibris festival à Morges : L'ATE a tenu un stand et organisé des activités à l'occasion du festival des associations locales.

Salon du vélo à Renens-près-Lausanne : L'ATE a tenu un stand et informé les visiteurs de ses diverses actions en faveur du vélo.

Festivelo à Lausanne : le festival du voyage à vélo : Sponsor de l'événement, l'ATE a tenu un stand et informé les visiteurs de ses diverses actions en faveur du vélo.

Semaine de la mobilité à Cossonay : L'ATE a tenu un stand et informé les visiteurs de ses diverses actions en faveur de ses membres.

Communiqués de presse

-> Le 4 février 2019 : Des billets dégriffés de plus en plus rares ? ». L'ATE Vaud s'étonne de la rareté des billets dits « dégriffés » et du faible montant des rabais accordés, en dépit des annonces faites par les CFF. Ce communiqué s'accompagnait d'un courrier aux CFF demandant des chiffres (courrier auquel les CFF n'ont jamais répondu).

-> Le 5 mars 2019 : Politique tarifaire des CFF : dénonciation auprès de Monsieur prix. L'ATE Vaud adresse une dénonciation formelle au Surveillant des prix face à l'augmentation des tarifs pour les jeunes et la réduction notable des billets dégriffés décidés par les CFF.

-> Le 26 mars 2019 : Plan Opair lausanne-Morges : A croire que plus de trafic diminue la pollution de l'air ! L'ATE Vaud fustige le nouveau plan Opair Lausanne-Morges qui pêche toujours par manque d'ambition malgré le délai de 10 ans depuis la dernière version.

-> Le 6 mai 2019 : NON à l'initiative « Ma Place », NON à une augmentation du trafic en ville ! Position de l'ATE Vaud sur l'initiative communale « Ma Place » soumise au vote le 19 mai prochain à Vevey.

-> Le 19 mai 2019 : Résultats de la votation sur l'initiative « ma place » : Vevey choisit l'avenir plutôt que le passé ! L'ATE Vaud se félicite du vote des veveysannes et veveysans qui ont fait le choix de l'avenir en refusant à plus de 53% l'initiative visant la création d'un parking sous-terrain en plein centre-ville.

-> Le 13 juin 2019 : Opposition de l'ATE au projet de décharge « La Vernette » (PAC cantonal N°342 sur les communes de Daillens et Oulens-sous-Echallens). Destiné à accueillir des déchets hautement polluants, le projet souffre de nombreuses lacunes et problèmes.

-> Le 24 juin 2019 : Ouest lausannois : une requalification impérative pour quitter la mobilité des années 60 ! L'ATE Vaud salue le dépôt d'une pétition lancée l'Association « Bien vivre à Chavannes », signée par plus de 1'000 personnes, qui interviendra le 25 juin prochain à Lausanne. Rejoignant les pétitionnaires, l'ATE Vaud demande le déclassement du tronçon autoroutier A1a Crissier-Maladière et de le transformer en boulevard urbain.

-> Le 4 juillet 2019 : La baisse des prix des transports publics doit être mise sur de bons rails ! L'ATE Vaud se félicite de l'engagement du Surveillant fédéral des prix, rappelé dans sa newsletter sortie ce jour, visant à obtenir une baisse générale des tarifs des transports publics. Il est impératif que les transports publics soient et demeurent attractifs financièrement pour les usagers – ce que plusieurs actions de l'ATE Vaud visent à garantir.

-> Le 5 septembre 2019 : LEB : une compagnie de transport doit être au service de ses usagers et non le contraire ! Interpellée par plusieurs de ses membres en lien avec des problèmes rencontrés sur la ligne du LEB, l'ATE Vaud a écrit ce jour au président de LEB SA afin de transmettre leurs doléances et demander que des mesures soient prises sans délai.

-> Le 10 septembre 2019 : L'ATE demande instamment la reconstruction immédiate de la passerelle enjambant l'A9 à Chailly-Montreux! Interpellée par de nombreux habitants et habitantes de la région, l'ATE Vaud demande la reconstruction immédiate de la passerelle mobilité douce démontée le 26 août dernier suite à un accident sur l'autoroute.

-> Le 12 novembre 2019 : Un nouveau secrétaire général pour l'ATE Vaud. Dès aujourd'hui, c'est Romain Pilloud qui administre la section vaudoise de l'ATE.

-> Le 28 novembre 2019 : L'ATE Vaud salue le dépôt ce jour à Lausanne de la « pétition contre les véhicules surdimensionnés ». Signée par plus de 1'300 personnes, ce texte invite notamment les autorités à réfléchir aux moyens permettant de réduire l'impact et les conséquences négatives des véhicules de type « SUV » et « 4x4 » en centre-ville.

-> Le secrétariat a été régulièrement contacté par des journalistes souhaitant une réaction à propos de sujets divers tels que : accessibilité de l'hôpital Riviera-Chablais, amende des cyclistes dans les zones piétonnes, nouveau permis de conduire, offre des transports publics, embarquement des vélos dans les transports publics, automobilistes seniors, etc.

Courrier

La section également envoyé plusieurs courriers :

-> aux CFF en rapport avec la politique des billets dégriffés ;

-> au surveillant des prix pour dénoncer la politique tarifaire des CFF ;

-> au président du Conseil d'administration de la CGN pour demander une entrevue au sujet de la politique de la compagnie vis-à-vis du transport des vélos ;

-› au président du Conseil d'administration du LEB pour dénoncer des problèmes d'informations aux usagers (transbordements vers des bus de la compagnie, coordination des horaires, localisation des arrêts, etc.) ;

-› à la Municipalité de Lausanne pour dénoncer la politique répressive vis-à-vis des cyclistes alors que la signalétique en ville n'est pas claire ;

-› au département des infrastructures (DIRH) pour demander que la composition de la Commission consultative de circulation soit revue et qu'un représentant des piétons la rejoigne. En effet, des représentants de toutes les associations automobilistes et des transporteurs sont représentés mais seul un représentant des cyclistes et des randonneurs y représentent les usagers de la mobilité douce ;

-› à la direction générale de l'agriculture pour se plaindre des épandages de produits phytosanitaires par aéronef qui « débordent » sur la route cantonale et aspergeant voitures et cyclistes ;

-› à la direction des travaux de la Ville de Lausanne pour demander des mesures dans les plus brefs délais afin d'améliorer la sécurité des piétons durant la durée d'un chantier sur le chemin de la Motte (mise en place d'un cheminement sécurisé) ;

-› au Bureau de coordination pour la mobilité durable COMO en soutien à un projet d'étude « Attractivité des centres villes pour le shopping », porté par Mobilité piétonne.

Conseil

La section est régulièrement contactée par des architectes, des bureaux conseils pour une évaluation des projets avant leur mise à l'enquête. Ainsi, la secrétaire générale a participé à une dizaine de séances de discussion. Devant l'avalanche de demandes, la section a décidé de facturer ce service de calcul de dotation.

De même, les membres de l'ATE n'hésitent pas à consulter la section pour des demandes d'information, portant sur des axes de circulation dangereux, des modifications de signalisation etc. La secrétaire répond à leur demande et se rend sur place pour une évaluation in situ. Elle oriente les membres sur les démarches à effectuer.

Bourses aux vélos

La section organise chaque année quatre bourses aux vélos d'occasion. A Yverdon, Nyon, Lausanne et Vevey, cela se fait en collaboration avec la section locale de Pro Velo. Les résultats des ventes dépendent fortement de la météo, les bourses ayant toujours lieu à l'extérieur. Deux faits nouveaux cette année :

1) L'annulation de l'édition 2019 du Vide-Grenier de Milan a conduit la section à renoncer à organiser sa traditionnelle bourse aux vélos dans la cour du collège de Montriond.

2) Le déplacement de la bourse aux vélos de Vevey à la Tour-de-Peilz du fait de la présence de l'arène de la Fête des Vignerons sur la place du Marché à Vevey. Tout comme les maraîchers, la bourse aux vélos a été délocalisée à la Tour-de-Peilz.

Malgré cela, cette année fut assez bonne du point de vue des ventes.

-› Yverdon (en collaboration avec Pro Velo) : 113 vélos sur les 222 vélos mis en vente. Une bonne édition du point de vue des ventes et de l'ambiance le jour de la vente.

-› Nyon : 39 vélos vendus sur 147 vélos mis en vente. Le nouveau lieu, imposé par la Ville, fait peu à peu son chemin dans les esprits. Malgré cela, le nombre de vente est jugé faible par rapport à l'année précédente.

-› La Tour-de-Peilz (en collaboration avec Pro Velo) : 67 vélos vendus sur les 136 vélos mis en vente. Une belle édition dans ce lieu fonctionnel mais peu passant.

Dossiers suivis durant l'année 2019

Billets dégriffés des CFF

L'ATE Vaud s'est étonnée de la baisse des offres de billets dégriffés des CFF, en contradiction avec l'affirmation selon laquelle l''offre allait augmenter, Nous avons notamment critiqué la diminution du nombre de billets ainsi que la baisse du rabais accordé. Elle a ainsi envoyé un courrier aux CFF ainsi qu'à Monsieur Prix.

Devant l'absence de réponse, elle a ensuite déposé une plainte pour non transparence auprès de Monsieur Prix.

Action de recherche de membres « Junior »

Parallèlement à la mobilisation des jeunes pour le climat, la section a décidé d'offrir l'adhésion à l'ATE à toute personne de moins de 25 ans. Elle l'a fait savoir via les réseaux sociaux.

Charte du groupe vélo régional - Nyon région

L'ATE fait partie du groupe vélo de l'association des communes du district de Nyon. Elle accompagne et est consultée sur les projets de réseau cyclable. A ce titre, elle est également signataire de la charte vélo.

Autoroute N9 Vennes-Chexbres

Notre opposition contre le projet d'élargissement des tunnels autoroutiers de Belmont et d'aménagement d'une BAU (bande d'arrêt d'urgence active comme 3e voie) est toujours pendante auprès du DETEC. Après le lancement d'une pétition en 2015 pour faire connaître ce projet dont aucune commune riveraine ne parlait, l'ATE Vaud a fait opposition formelle au projet en décembre 2016.

Depuis, elle a été désignée comme représentante des opposants de type A et s'occupe de la transmission des courriers à destination des opposants.

A ce premier tronçon, s'est ajouté le tronçon Lutry-Chexbres contre lequel l'ATE a également fait opposition en contestant les demandes d'allégement selon l'OPB. L'OFROU a entamé des démarches visant à ce que l'ATE retire une partie de son opposition pour permettre le début des travaux. Au vu du risque d'affaiblissement de son action, l'ATE a décliné.

Goulet de Crissier

En 2018, l'ATE Vaud a fait opposition à l'immense projet sobrement intitulé « suppression du nœud autoroutier de Crissier ». Il s'agit en fait de l'élargissement à deux fois cinq pistes du tronçon Villars-Sainte-Croix-Ecublens, de deux nouvelles jonctions autoroutières à Chavannes et Ecublens et l'extension de celle de Malley. Ce projet s'accompagne de multiples demandes d'allègement OPB alors que les niveaux de bruits sont illégaux tout le long de ces infrastructures. La pollution de l'air est aussi problématique tout comme les risques de report de trafic qui va asphyxier les quartiers d'habitation. L'opposition de l'ATE a porté notamment sur l'OPAIR, l'OPB (contestant les demandes d'allègement), les risques d'engorgements, les vitesses de circulation, ainsi que les aménagements pour piétons et vélos aux abords des jonctions.

La secrétaire générale a participé à l'émission radio « Vacarme » sur ce thème et la section a appuyé les riverains dans l'organisation d'une manifestation contre le projet. Cette opposition est toujours pendante auprès du DETEC.

Parallèlement à cette activité formelle, l'ATE Vaud s'est aussi associée à la manifestation du collectif « Sauvons Chavannes » contre la bretelle autoroutière organisée le 25 mai 2019 sur place à Chavannes-près-Renens.

Plan de quartier « En Dorigny » à Chavannes-près-Renens

Ce gros dossier a occupé l'ATE Vaud durant plusieurs années. Après une opposition levée par la Commune de Chavannes-près-Renens et le dépôt d'un recours au Tribunal cantonal, la section l'a retiré après avoir obtenu une requalification de la route cantonale RC76 concomitante au projet de construction, avec des trottoirs, des bandes cyclables, des traversées piétonnes et une limitation de la vitesse de circulation. Le projet, porté par les services cantonaux, n'est pas satisfaisant et l'ATE (tout comme Pro Velo) a fait opposition au projet mis à l'enquête dans la foulée.

Courant 2019, le magasin de gros Aligro a annoncé renoncer à déménager sur le site « En Dorigny ». Soucieuse de voir proliférer les gros générateurs de trafic dans la zone, l'ATE Vaud a exigé que les propriétaires du site excluent l'installation de tout centre commercial à « En Dorigny » à l'exclusion de commerces de proximité. Une convention avec les propriétaires et la commune de Chavannes-près-Renens a été signée dans ce sens.

Autoroute N9 Vennes-Chexbres

Notre opposition contre le projet d'élargissement des tunnels autoroutiers de Belmont et d'aménagement d'une BAU (bande d'arrêt d'urgence active comme 3e voie) est toujours pendante auprès du DETEC. Après le lancement d'une pétition en 2015 pour faire connaître ce projet dont aucune commune riveraine ne parlait, l'ATE Vaud a fait opposition formelle au projet en décembre 2016. Depuis, elle a été désignée comme représentante des opposants de type A et s'occupe de la transmission des courriers à destination des opposants.

Au premier tronçon, s'est ajouté le tronçon Lutry-Chexbres contre lequel l'ATE a également fait opposition en contestant les demandes d'allégement selon l'OPB.

Goulet de Crissier

En 2018, l'ATE Vaud a fait opposition à l'immense projet sobrement intitulé « suppression du nœud autoroutier de Crissier ». Il s'agit en fait de l'élargissement à deux fois cinq pistes du tronçon Villars-Sainte-Croix-Ecublens, de deux nouvelles jonctions autoroutières à Chavannes et Ecublens et l'extension de celle de Malley. Ce projet s'accompagne de multiples demandes d'allègement OPB alors que les niveaux de bruits sont illégaux tout le long de ces infrastructures. La pollution de l'air est aussi problématique tout comme les risques de report de trafic qui va asphyxier les quartiers d'habitation. L'opposition de l'ATE a porté notamment sur l'OPAIR, l'OPB (contestant les demandes d'allègement), les risques d'engorgements, les vitesses de circulation, ainsi que les aménagements pour piétons et vélos aux abords des jonctions.

Nouvelle jonction à la Blécherette

De même, l'ATE a fait opposition au projet de nouvelle jonction à la Blécherette, située sur des terres agricoles et doublant la jonction actuelle. L'opposition de l'ATE a porté notamment sur l'OPAIR, l'OPB (contestant les demandes d'allègement), les risques d'engorgements, ainsi que piètre qualité des aménagements pour piétons et vélos aux abords de la jonction.

Cette opposition est toujours pendante auprès du DETEC.

Séances de conciliation

L'ATE est toujours ouverte au dialogue et accepte les invitations à des séances de conciliation suite à ses observations ou oppositions. Elle a ainsi participé à des séances à Estavayer (OFROU), Daillens, Ecublens, Payerne, Lausanne, Morges, Grandson. Ces rencontrent aboutissent tantôt au retrait de nos oppositions si nos griefs sont entendus, tantôt au maintien de nos oppositions.

Exonération fiscale

L'administration cantonale des impôts a décidé de taxer fiscalement la section vaudoise de l'ATE. L'ATE a demandé son exonération au motif que ses buts et activités sont d'intérêt public. Le dossier est encore pendant auprès de l'administration cantonale des impôts.

Oppositions et observations

L'ATE rédige aussi un certain nombre d'observations sur des aspects problématiques de certains projets ou d'oppositions à des projets manifestement contraires à la législation sur la protection de l'air et du bruit ou aux réglementations cantonales ou communales. Ces oppositions et observations sont parfois levées, parfois retirées par la section elle-même lorsqu'elle obtient des garanties ou des modifications, favorables à l'environnement.

L'année 2019 a vu quelques dossiers importants se conclure favorablement, tel le Plan de quartier « En Dorigny », contre lequel l'ATE a fait recours. La section a suivi les mises à l'enquête dans tout le canton et a déposé les oppositions et observations suivantes :

Oppositions et observations fructueuses

-> Pour de nombreux projets, nous obtenons des modifications les rendant conformes à la réglementation en vigueur ou meilleurs du point de vue de l'accessibilité ou de la sécurité. Certains sont même refusés. Voici la liste de nos oppositions admises partiellement ou totalement:

-> Allaman : retrait de notre opposition à l'aménagement d'un parking et d'une place de loisirs à la route de la Gare après présentation des documents de planification non joints au dossier d'enquête.

-> Commugny (Ch. de la Fontaine) : opposition pour non-respect du règlement communal (stationnement). Projet refusé par la municipalité.

-> Corsier-sur-Vevey : retrait de notre opposition au PA Plan d'affectation (PA) « En Fenil » après signature d'une convention avec la commune et portant sur des aménagements à faire en faveur de la mobilité douce sur le pont de Fenil.

-> Eclépens : retrait de notre opposition à un projet immobilier doté de stationnement pléthorique après modification du projet.

-> Ecublens : retrait de notre opposition au projet de CAMPUS pour la RTS. Création d'un nouveau bâtiment pour la RTS après obtention de garanties sur les accès et sur le stationnement des voitures et des vélos.

-> Grandson : retrait de notre opposition au projet de décharge « Les Echatelards » (trafic poids-lourds) après modification des mouvements poids-lourds et amélioration de la sécurité des cyclistes et automobilistes.

-> La Tour-de-Peilz: retrait de notre opposition à l'extension du gymnase de Burier après réception d'une lettre d'engagement du canton de Vaud (modification du parking, stationnement vélo additionnel, amélioration des accès piétons au site).

-> Lausanne: retrait de notre opposition à l'extension du parking du Valentin après avoir obtenu des garanties sur le réaménagement des rues (sécurité des piétons).

-> Montreux/Clarens (Ch. des Crêtes) : permis de construire refusé suite à notre opposition portant sur la dotation pour le stationnement vélos et voitures.

-> Morges (Av. Channel 22) : retrait de notre observation contre un projet d'immeuble d'habitation après l'ajout de places de stationnement pour vélos.

-> Morges (Ch. Eglantine) : retrait de notre opposition après avoir obtenu l'assurance que la dotation en stationnement pour les vélos sera réalisée et disponible au moment de l'arrivée des premiers habitants.

-> Payerne : retrait de notre opposition contre l'extension du Gymnase Intercantonal de la Broye après élargissement et sécurisation des cheminements piétons et une amélioration de la gestion du stationnement.

-> Prilly (Rte de Renens 24) : retrait de notre opposition à la création de places de parc supplémentaires dans le parking souterrain existant après rectification des chiffres annoncés dans le dossier d'enquête.

-> Saint-Prex (Rte de Rolle) : retrait de notre opposition après modification du projet (stationnement).

-> Saint-Prex (Ch. du Glapin) : levée de notre opposition contre un projet de création de 36 places de stationnement pour un total de 206 places de parc après prise en compte de nos griefs.

-> Vevey (Av. Rolliez): permis de construire refusé suite à notre opposition portant sur la dotation pour le stationnement vélos et voitures.

-> Villeneuve : retrait de notre opposition au projet de création d'un giratoire à la route des Paquays après modification du projet améliorant la sécurité des piétons et des cyclistes.

Oppositions infructueuses

Certaines des oppositions de l'ATE sont levées par l'autorité cantonale ou municipale sans suite ni modification du projet, parfois même par retour de courrier...

-> OFT : Lausanne : levée de notre opposition contre le réaménagement de la gare CFF (approbation des plans) notamment la gestion du parking public, l'accès piétons depuis le sud et le statut de la rue du Simplon.

-> Orny : opposition à un projet immobilier doté de stationnement pléthorique. Levée de notre opposition mais en concédant à quelques places de stationnement pour vélos.

Oppositions et observations en cours

-> OFROU (No9 Vennes-Chexbres) : Travaux d'entretien et de renouvellement : projet définitif. Notre opposition au projet d'élargissement des tunnels autoroutiers de Belmont et d'aménagement d'une BAU (bande d'arrêt d'urgence active comme 3e voie) est toujours pendante auprès du DETEC.

-> OFROU (Réaménagement de la jonction autoroutière de Rolle) : opposition portant sur les itinéraires vélos discontinus et les problèmes de sécurité pour les vélos et les piétons.

-> OFROU (Nouvelle jonction autoroutière à la Blécherette avec demandes d'allègement OPB) : opposition contre les demandes d'allègement à l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), le nom respect de l'OPAIR et les aménagements pour vélos et piétons aux abords de la jonction.

-> OFROU (Assainissement de la No9 tronçon Lutry-Chexbres avec demandes d'allègement OPB) : opposition contre les demandes d'allègement à l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

-> OFROU (Suppression du nœud autoroutier à Crissier) : opposition contre l'élargissement du tronçon Villars-Sainte-Croix-Ecublens, les nouvelles jonctions à Chavannes-près-Renens, Ecublens et Malley, les aménagements pour vélos et piétons aux abords des jonctions et contre les demandes d'allègement à l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

-> OFT : Gare de Clarens, mise en conformité des quais LHand. (Absence de stationnement pour vélos, mauvaise liaison par l'étroit passage sous voies, non conformité au plan directeur cantonal et au projet d'agglomération).

-> OFT : Gare de Villeneuve, mise en conformité des quais LHand. (Absence de stationnement pour vélos, mauvaise liaison par l'étroit passage sous voies, non conformité au plan directeur cantonal et au projet d'agglomération).

-> Blonay : Réaménagement du chemin de la Chenalettaz, aménagements routiers, création d'un trottoir avec bordure abaissée. (Non conformité à la planification supérieure et discontinuité des cheminements piétons).

-> Brenles/Lucens : Projet d'extension de l'école de chiens pour aveugle et parking occasionnel. (Non conformité à la zone).

-> Bussigny (Rue du Centre 1 & 3) : Projet d'aménagement de places de stationnement pour un groupe de trois immeubles de logements. (Absence de places de stationnement pour vélos).

-> Chavannes-près-Renens : Requalification du tronçon de la RC76 entre la Bourdonnette et l'avenue du Léman. (Régime de vitesse inadapté et itinéraires vélos dangereux).

-> Ecublens (Champ-Collon) : construction d'un bâtiment d'ateliers adaptés avec parking souterrain, aménagement d'un chemin public de mobilité douce. (Sous dotation stationnement vélos)

-> Jongny : Plan d'affectation (PA) « Collège de Jongny ». (Médiocre accessibilité, absence de coordination des procédures, traversées piétonnes insuffisantes et dangereuses)

-> Lausanne (Château Fallot) : construction de 3 bâtiments, un parking souterrain de 42 places et aménagement d'un chemin d'accès, au lieu-dit Château Fallot, ch. de la Fauvette 96 abc (futur) (Sur dotation en places de stationnement). Opposition commune avec d'autres associations.

-> Lausanne (Vallombreuse) : construction d'un immeuble de 5 logements en PPE (Sous dotation en stationnement pour vélos)

-> Montreux (Rte de Champ-fleuri / ch. de Mottallettaz) : construction de 2 immeubles de 4 appartements chacun avec un parking souterrain de 7 places et 3 places extérieures. (Sous dotation en stationnement pour vélos)

-> Montreux-Clarens (Ch. Vautier-Thomi): Construction d'un immeuble de 80 logements, d'espaces d'activités et d'un parking souterrain de 2 niveaux de 78 places. (Sous dotation en stationnement pour vélos).

-> Nyon (Ch. de Champ-Colin 7) : Construction d'un business centre (Non conformité et problème de sécurité lié aux accès du parking).

-> Nyon (Champ-Colin) : construction d'un Business Centre (Parking débouchant sur la future

voie de mobilité douce de Nyon Région. Toujours en cours depuis des années…

-› Oulens/Daillens : PAC N°342 (projet de déchetterie à La Vernette). (Dangerosité des cheminements piétons, Opair, accessibilité multimodale)

-› Paudex : BHNS, réaménagement du secteur Pully-Paudex-Lutry (PP7). (Non prise en considération des cyclistes, dangerosité et absence d'aménagement)

-› Renens (ch. de Jouxtens) : Construction de 30 villas mitoyennes et d'un parking souterrain. (Absence de stationnement vélos)

-› Saint-Légier-La Chiésaz (rte des Epélévoz) : construction d'un immeuble de 10 appartements et garage enterré. (Sur dotation en places de stationnement pour voiture et sous dotation en stationnement pour vélos)

-› La Tour-de-Peilz : Réfection et réaménagement de la Rue d'Entre-Deux-Villes (RC 780) (observation portant la nécessité de prévoir des aménagements pour les cyclistes).

-› La Tour-de-Peilz : Réfection et réaménagement de la Route de St-Maurice (RC 780), tronçon entre le chemin du Cèdre et le chemin du Vallon. (Limitation de vitesse trop élevée et absence d'aménagements cyclables).

-› La Tour-de-Peilz (av. de la Condémine 40) : Construction d'un parking souterrain de 32 places et aménagement de 33 places de parc extérieures. (Absence de justificatif des besoins selon VSS)

-› Vevey : projet de parking Gare-Nord. (Nombre de places en lien avec l'avenir de la place du Marché).

-› Yverdon : réaménagement des rues de l'Arsenal et de l'Hippodrome. (Sécurité des cyclistes)

Recours

L'ATE a participé au recours collectif des riverains contre la suppression de deux haltes très fréquentées (Clies et Gilamont) sur la ligne de chemin de fer des VMCV Vevey-Blonay.

Les recourants au projet de karting à Ollon au Tribunal fédéral ont gagné. L'ATE Vaud était opposante depuis le début de la procédure puis a appuyé et soutenu le recours des riverains réunis en association de défense de leurs intérêts.

Conventions

L'ATE Vaud a signé une convention avec le canton de Vaud, la commune de Chavannes-près-Renens et MM. Demaurex, propriétaires de la parcelle concernée par le plan de quartier « En Dorigny ».

Corsier-sur-Vevey : signature d'une convention avec la commune et portant sur des aménagements à faire en faveur de la mobilité douce sur le pont de Fenil.

Participations à des groupes de travail et commissions

La section a participé à un groupe de réflexion sur la mobilité mis sur pied par la commune de Chavannes-près-Renens.

La section est régulièrement consultée par les autorités cantonales, régionales ou communales. En 2019, elle a répondu à plusieurs consultations, en y faisant valoir sa position :

Fédérales

Projet d'horaire 2020 des CFF : L'ATE déplore la suppression d'une des quatre relations quotidiennes du TGV Lyria Paris-Lausanne, via Vallorbe. Cela hypothèque la possibilité d'effectuer des voyages aller-retour sur une seule journée. Il n'est toujours pas possible, pour les usagers pendulaires, d'emprunter les TGV sur un tronçon, même de faible distance. Le remplacement de cette relation par une Paris-Genève n'est pas de nature à compenser la perte, la ligne ferroviaire Genève-Lausanne étant déjà fort sollicitée et soumise à de lourds travaux ces prochaines années. Cette décision est contraire à la Loi fédérale sur le raccordement de la Suisse orientale et occidentale au réseau européen des trains à haute performance de 2005. En outre, l'ATE Vaud déplore la politique de réservation des places visant à refuser des clients au départ de certaines gares, en particulier celle de Frasne. Suivant le trajet choisi, les rames sont annoncées complètes ou non, alors que des places sont encore libres. Cela décrédibilise tous les chiffres que l'entreprise pourrait publier sur la fréquentation en hausse ou en baisse et dénote d'une absence totale de transparence. Cette stratégie est contraire à la Loi fédérale sur la transparence (LTrans).

Consultation fédérale sur la circulation routière

L'ATE est favorable à la mise en place du tourner à droite cycliste.

Cantonales/Régionales

Volet « construction de la LATC : L'ATE Vaud approuve la plupart des modifications proposées mais souhaite que le calcul de dotation en stationnement pour véhicules à moteur permette également de prévoir l'absence de stationnement (éco-quartiers). Elle souhaite également que la consultation des dossiers à l'enquête puisse se faire via internet et limite l'obligation de se déplacer dans les greffes communaux. Enfin, elle appelle de ses vœux une disposition première générale qui poserait le principe de l'exception pour les constructions en hors zone à bâtir et imposerait, en cas d'exception une autorisation cantonale.

Rencontre avec des représentants de l'Association vaudoise des graviers et déchets sur le site de la gravière de la Claie-aux-moines.

SDNL (Cheseaux) : rencontre avec des représentant du service des routes, du Schéma directeur et de la commune pour la présentation de l'étude préliminaire visant à redimensionner les giratoires Bel-Air et Mon-Repos sur l'axe de contournement de Cheseaux-sur-Lausanne.

Région Morges : rencontre avec des représentants de Région Morges et chargés de l'aménagement de la Voie verte.

Communales

Pully : Projet de réaménagement de l'avenue de Lavaux (Le projet partiel 8 du réseau des axes forts de transports publics de l'agglomération lausannoise (PP8) : Consultation de l'ATE pour les concepts d'aménagement et d'exploitation.

Lausanne : démarche participative sur l'avenir de l'îlot Riponne-Tunnel.

Privées

Lausanne (Ecoquartier Plaines du loup PU-A) : séance avec les architectes des différents projets immobiliers (dotation en stationnement pour vélos).

Le secrétariat est régulièrement approché par des architectes pour étudier, avant la mise à l'enquête, la conformité du calcul de dotation du stationnement ou régler des questions d'accès. En 2019, ce fut le cas pour une vingtaine de projets dans le canton.

Groupe de réflexion sur la mobilité

L'ATE a participé à un groupe de réflexion sur la mobilité mis sur pied par la commune de Chavannes-près-Renens.

Commission consultative de circulation

Pour rappel, la commission consultative de circulation a pour mission de préaviser à l'intention de la cheffe du département des infrastructures sur des demandes de modifications des vitesses. Elle s'est réunie à six reprises en 2019, pour accepter ou refuser des demandes de modification de régimes de vitesse de communes du canton. L'ATE Vaud souhaite que sa composition soit revue pour y intégrer un représentant des piétons. Valérie Schwaar y était représentante pour l'ATE.

Commission consultative «Education routière»

Comme chaque année, la commission a eu l'occasion d'assister à un cours d'éducation routière donné par la police et a approuvé les rapports annuels des corps de police chargés de l'éducation routière dans le canton de Vaud (Lausanne, Riviera, Yverdon, Gendarmerie Cantonale). Valérie Schwaar y était représentante pour l'ATE.

Commission de suivi des axes Forts de transports publics urbains (AFTPU)

Cette commission de suivi est composée de représentant du canton, des communes de l'agglomération, des TL et des associations actives dans le domaine de la mobilité. Elle se réunit quatre fois par année pour être informée de l'avancées des projets d'axes forts (métros, tram et bus à haut niveau de service BHNS). Valérie Schwaar y représentait l'ATE.

Atelier participatif ville-canton (Lausanne-Vaud) sur l'assainissement du bruit routier Vinet-Beaulieu, vitesse limitée à 30 km/h de nuit.

Le rapport final a été publié. Yves Filippozi y représentait l'ATE.

Forum d'agglomération du Grand Genève

A l'initiative de l'ATE Vaud, un groupe du Forum d'agglomération, réunissant plusieurs associations liées au vélo, à la marche et aux personnes à mobilité réduite, a radiographié l'état de la mobilité douce dans le Grand Genève. Des auditions ont été menées avec les responsables des différentes autorités françaises et suisses (Pays de Gex, Région de Nyon, Annemasse, Communauté de communes du Genevois français, Ville et canton de Genève). Une analyse approfondie a conduit à la rédaction d'un rapport accepté par le Forum en novembre 2019, intitulé « Cinq propositions pour inscrire le vélo et la marche comme modes de transport alternatifs dans le Grand Genève ». De nombreuses recommandations sont émises à l'intention des autorités. Claude Farine y était représentant pour l'ATE.

Groupe vélo Ouest-lausannois

L'Ouest lausannois rentre progressivement dans une importante phase de mutation urbaine. Les nombreux chantiers en cours et prévus vont, au fur et à mesure de leurs réalisations, grandement participer à l'amélioration de la cyclabilité de l'Ouest. A cet égard le SDOL a récemment passé un audit externe BYPAD dans le but d'évaluer sa politique cyclable. Bien que l'importance de la mobilité cyclable soit politiquement et collectivement reconnue, la réalisation des aménagements cyclables se heurte encore à une multitude d'intérêts et contraintes propres à l'espace routier. Ces exigences font souvent l'objet de désaccords portant sur les surfaces allouées à chaque moyen de transport mais également sur des questions politiques et foncières, complexifiant et retardant d'autant plus la concrétisation des projets. Ainsi, les séances du GVOL se sont concentrées sur la prise en considération des besoins des cyclistes au sein des grands projets routiers (futur Tram, Pont Bleu, requalifications routières, contre-sens cyclables, traversée des voies Nord/Sud) mais également sur les mesures d'apaisement du trafic (zones 30 km/h et de rencontre) et des stationnements cyclables. David Sanchez y représentait l'ATE.

Jonction autoroutière de Rolle : bataille contre l'OFROU

L'ATE et Pro Vélo La Côte se battent depuis deux ans contre un projet de réaménagement de la jonction autoroutière de Rolle par l'Office fédé-

ral des routes (OFROU), dans laquelle les vélos sont quasiment oubliés. A la suite d'une lettre où les opposants montraient les risques très importants que courraient les cyclistes en traversant l'autoroute avec un pente de 6%, la section mobilité douce de l'OFROU a dû reconnaître que la proposition était inadéquate. Les deux associations ont réclamé une séance de conciliation avec le DETEC (Claude Farine).

Commission consultative d'urbanisme et des transports de la ville de Lausanne

La CCUT ne s'est réunie qu'à une seule reprise en 2019. Ses membres ont été conviés à participer à la soirée d'information publique du 20 février 2019 relative à l'exposition « Lausanne 2030 » (réflexions et débat sur le Plan directeur communal et la révision du Plan général d'affectation), ainsi qu'à une séance de d'information publique « Avenir du site de Beaulieu » le 16 mai 2019. Lors de la seule séance de la CCUT, celle-ci a abordé la question du recensement des places de parc sur le domaine privé, a fait un point de situation sur la révision du Plan général d'affectation et du projet Riponne-Tunnel. Roland Ribi y représentait l'ATE.

Groupe mobilité piétonne de Lausanne (GAP)

Le Groupe Accessibilité Piétonne (GAP) s'est réuni à six reprises en 2019. Lors de ses séances, le groupe a abordé, entre autres, l'impact du chantier du nouvel hôpital de l'enfance au CHUV en termes de cheminements piétonniers et d'accès, suivi l'évolution des campagnes d'assainissement des passages piétons et de pose de bancs, discuté sur l'introduction de parklets (lieux conviviaux installées sur deux places de parking) et de la nouvelle identité visuelle des zones de rencontre. Pour la première fois depuis son établissement, une séance conjointe du GAP avec le Groupe Deux-Roux Légers (GDRL) a eu lieu pour discuter du partage de la voie publique entre piétons et cyclistes. Monique Zahn y représentait l'ATE.

Commission municipale consultative d'aménagement du territoire de la Ville de Vevey (CAT)

Les membres de la commission ont été invité.e.s à plusieurs onférences-débats, notamment sur les espaces publics et sur la densification de la zone villas, ainsi qu'à une conférence intitulée «Une ville faite par et pour les hommes?». La commission traite actuellement de la révision du Plan directeur communal/Plan génréal d'affectation, ainsi que du plan d'affectation Crosets-Gilamont. Yves Filipozzi y représentait l'ATE.

Commission Urbanisme et Mobilité d'Yverdon-les-Bains

Cette commission est composée de conseilleurs communaux représentant les différents partis politiques. Les associations Pro Vélo, Stop aux bouchons, TCS, ATE et Pro Cap y sont invitées avec un représentant chacune. En 2019, la commission consultative s'est réunie à trois reprises.

Pendant l'année écoulée, il y a notamment été abordé : la présentation de l'optimisation 2020 des transports publics urbains (Travys), le projet de réaménagement du préau de l'école de Fontenay, le Plan directeur de la mobilité douce ainsi que l'état d'avancement de divers projets (stationnement à l'Y-Parc, jonction autoroutière Yverdon-Sud, projet Gare-Lac, candidature d'Yverdon pour l'appel à projets de l'ARE pour les espaces publics). Enfin, la modernisation du réseau de vélos en libre-service et la révision du Plan directeur communal ont également été à l'ordre du jour.

On peut constater qu'un très grand nombre de projets sont en cours. Dans le secteur de la mobilité, plus de 160 points faibles ont été identifiés, mais les mesures correctives se réalisent au compte-gouttes. Au niveau structurel, un nouveau changement est intervenu au service de l'Urbanisme, avec le départ au milieu de l'année de son chef, Markus Bärtschi. Il a été remplacé par Thomas Czáka, chef du service des bâtiments qui assure l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau responsable de l'Urbanisme. Jean-François Pillonel y représentait l'ATE.

DGE - GEODE: Démarche participative – projet de dépôts pour matériaux d'excavation, décharges et gravières

Présentation aux associations environnementales de la synthèse des projets en cours, à Ballens et à Granges-près-Marnand (gravière de l'Essert). Yves Filipozzi y représentait l'ATE.

Atelier participatif ville-canton sur l'assainissement du bruit routier Vinet -Beaulieu, vitesse limitée à 30 km/h de nuit

Rapport final réalisé. Yves Filipozzi y représentait l'ATE.

GDRL (Groupe deux-roues légers de Lausanne)

Au cours des six sessions du GDRL, dont une sur le terrain, ont été examinés les différents aménagements cyclables planifiés ou en cours de réalisation sur le territoire de la Ville de Lausanne. Comme les années passées, il s'agit de mesures sectorielles et la réalisation de grands axes a de la peine à se concrétiser. Le délégué a de nouveau éprouvé quelques difficultés à convaincre nos partenaire à la Ville que l'aménagement systématique de ronds-points est plus favorable non seulement à la fluidité du trafic (toutes catégories de véhicules confondues), mais aussi au respect mutuel des usagères et usagers quel que soit le moyen de transport choisi. Les services de la mobilité de la Ville de Lausanne semblent indéfectiblement attachés aux feux rouges (sources de pollution de l'air et de pollution sonore). Claude Calame y représentait l'ATE.

Réunion annuelle d'information sur le suivi environnemental des travaux sur le site industriel de Merck Serono à Corsier-sur-Vevey (En fenil)

La Municipalité a donné des informations sur la planification du site de Merck Serono. Yves Filippozzi y représentait l'ATE.

Groupe de travail VAE - UNIL

Le Groupe de travail VAE-UNIL a notamment reçu la présentation personnelle des travaux menés au sein de l'Institut de géographie et durabilité de l'UNIL portant sur l'impact du VAE à Lausanne et, plus spécifiquement encore, sur le campus universitaire. Les résultats de cette étude, publiée tout au début de l'année 2020, ont souligné le très fort potentiel du VAE à Lausanne et plus particulièrement encore pour le campus. Alors que les étudiantes et étudiants sont moins enclins à avoir un tel vélo, mais y privilégier le vélo « mécanique », le potentiel est bien plus grand au sein des collaboratrices et collaborateurs qui y travaillent chaque jour. L'apport des subventions à l'achat, offertes par de nombreuses communes (dont Lausanne), est central dans la prise de décision liée à l'achat d'un VAE – ceci également pour un public plus jeune. Dans l'ensemble, nous continuons notre implication dans ce Groupe de travail, et plus largement notre collaboration avec les Hautes écoles, afin d'assurer que toujours plus de personnes choisissent la mobilité douce pour se rendre sur le campus. David Raedler y représentait l'ATE.

Conseil des transports publics de la région lausannoise.

Nous avons continué notre participation au sein du Conseil des transports publics de la Région lausannoise, toujours dans l'optique d'assurer la meilleure collaboration possible avec tous les acteurs du domaine. Nous avons notamment travaillé sur la diversité de l'offre, la préparation de l'arrivée du BHNS ainsi que la cohabitation essentielle entre les transports publics et les vélos. Nous avons également salué le développement de l'offre en bus Pyjamas et la suppression dans ce cadre de la surcharge qui était précédemment demandée aux utilisatrices et utilisateurs pour bénéficier de ce service. José Ibarra y représentait l'ATE.

L'ATE au niveau suisse

Conférence de planification (Plako) et Assemblée des délégués

La conférence de planification se réunit entre trois et quatre fois par année pour discuter des orientations stratégiques de l'ATE en matière de politique des transports et pour décider des actions au niveau national. La section vaudoise y a envoyé à chaque fois au moins un délégué.

En 2019, l'Assemblée des délégués ordinaire a eu lieu à Frauenfeld (TG). La section vaudoise y a envoyé les 5 délégués auxquels elle a droit pour prendre part aux votes. Lors de l'AD, les délégués ont approuvé les comptes et le rapport d'activité 2018, le budget le programme annuel 2019.

Notoriété et recrutement des membres

La section vaudoise augmente sensiblement le nombre de ses membres depuis quelques années. Ainsi, et en dépit d'une baisse légère du nombre total de membres au niveau suisse, elle a enregistré un total de 7561 membres à la fin 2019, grâce notamment à sa présence sur des stands d'information, l'organisation des bourses aux vélos d'occasion et à sa présence dans les médias et sur les réseaux sociaux.

La campagne de recrutement du secrétariat central de l'ATE dans les régions porte ses fruits. Des stands sont organisés partout en Suisse et lors de manifestations populaires. Pour l'ATE Vaud, cela s'est avéré très bénéfique.

Concertation romande

Les sections romandes luttent pour le respect de toutes les spécificités régionales au sein de l'association centrale. Elles sont réunies au sein de la 'Concertation romande' pour discuter de questions touchant la Suisse romande. Dorénavant, la Concertation romande ne se réunit plus que lors des Conférences de planification. Des réflexions sont en cours pour améliorer le flux de l'information entre les sections.

ATE Magazine

Le magazine de l'ATE est l'outil de communication de l'association vers tous ses membres. En plus des dossiers thématiques, il comporte des pages réservées à la communication des sections. Celles-ci peuvent ainsi informer leurs

membres de leurs actions locales. En 2018, la section vaudoise y a participé en traitant dans chaque numéro un dossier de l'actualité transports du canton et en y indiquant l'agenda de ses manifestations. Elle a ainsi communiqué les informations suivantes :

N°1 : Publication d'un article intitulé «De moins en moins de billets CFF dégriffés: pourquoi?», convocation à l'Assemblée générale de la section, agenda des bourses aux vélos et offre d'adhésion pour les jeunes de moins de 25 ans.

N°2 : Publication d'un article intitulé «Extension du gymnase de Burier à la Tour-de-Peilz : une opposition de l'ATE pour la sécurité des étudiant-e-s », agenda des bourses aux vélos et offre d'adhésion pour les jeunes de moins de 25 ans.

N°3 : Publication d'un article intitulé « Il n'y aura pas de karting à Ollon !

N°4 : Convocation à l'Assemblée générale extraordinaire (révision des statuts de la section), au revoir de Valérie Schwaar et présentation du nouveau secrétaire général de l'ATE Vaud, Romain Pilloud.

ATE Association transports et environnement

Section Vaud

Case postale 109
1000 Lausanne 1
Tél. 021 323 54 11
www.ate-vd.ch – info@ate-vd.ch

Pour une mobilité d'avenir

ate